

Dans ce sens, les associations animent les réseaux d'entreprises locales et fournissent des programmes d'accompagnement des structures de l'économie sociale et solidaire.

Enfin, les collectivités intègrent les associations au cœur de la stratégie économique. En effet, l'économie sociale et solidaire est intégrée à leur direction développement économique. Aussi, un soutien renforcé est apporté aux associations accompagnatrices (elles permettent de détecter les besoins et d'imaginer des solutions). Cela passe par exemple par la mise en place de jardins potagers, une aide alimentaire... Cela résulte d'une coopération entre les structures d'insertion, les centres communautaires d'action sociale et les structures nationales.

Suite à la pandémie de covid-19 en 2020, quelles conséquences se sont fait ressentir sur les associations ?

II - Impacts de la crise sanitaire de 2020 sur le domaine associatif

Les chiffres de l'année 2019 et 2020 montrent la capacité d'adaptation des associations.

A - Les chiffres clés de l'année 2019-2020

La pandémie a provoqué 86% d'annulation d'événements, 66% de suspensions d'activités et 57% de contraintes quand au mode de fonctionnement des associations.

Cela représente également 40% de créations d'associations en moins entre le 4ème trimestre 2019 et le 2ème trimestre 2020, 60 000 emplois salariés en moins sur cette même période soit 40% d'embauches

au sein des associations. Le salaire annuel moyen par personne reste quant à lui stable. La majorité des créations a lieu dans les domaines culturel, sportif, des loisirs, de l'action socio-culturelle et amicales, dans les groupements affinitaires, d'entraide... Les territoires des DROM et du Sud de la France



CONCOURS contrôleur interne normal

ANNÉE 2023

INDIQUEZ VOTRE NUMÉRO DE CANDIDAT

N° ...

Note et appréciations du correcteur :

17,5

N.B. - Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer la provenance de la copie

IMPRIMERIE NATIONALE

0 026276 1

En 2018, en France, 170 000 associations sont employées et 1,1 million sont non-employées. Elles fonctionnent grâce à 8,2 millions de salariés et 21 millions de participations bénévoles, soit 1,5 million d'emplois salariés en équivalent temps plein et 580 000 équivalents temps plein bénévoles.

Les associations rassemblent les acteurs d'un territoire et développent l'entrepreneuriat. Elles apportent des réponses adaptées et durables aux besoins d'un territoire. En effet, elles témoignent d'un mode d'entreprendre local, humain et porteur d'impact social. Dans ce sens, elles détiennent trois rôles centraux qui sont le renforcement du lien social, l'humanisation de l'économie et le relèvement de la démocratie.

Les acteurs associatifs sont présents dans de nombreux secteurs.

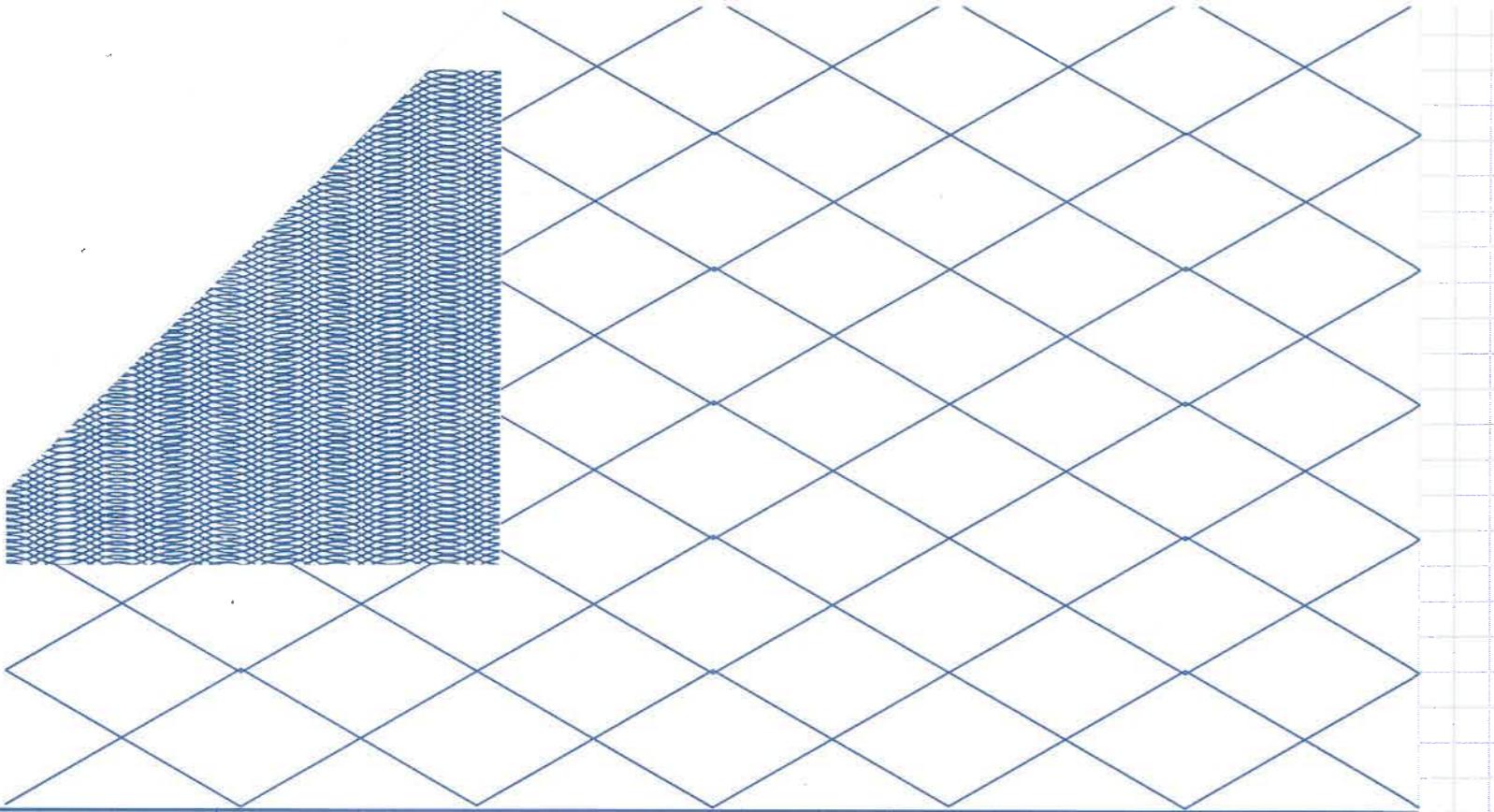
Aujourd'hui, en France, comment se définit le domaine associatif et quelles sont les conséquences de la crise sanitaire de 2020 sur ce dernier?

Il convient d'analyser le portrait du tissu associatif français avant de détailler les impacts de la crise sanitaire de 2020 au sein des associations.

ÉPREUVE

de Note de synthèse

NOMBRE D'INTERCALAIRES : 1



I - Portrait du tissu associatif français

Le mouvement associatif est composé de différents profils d'associations qui sont le moteur du développement économique des territoires.

A - Les différents profils d'associations

Selon une enquête sur la situation des associations collectées par l'INSEE fin 2019, les associations employeuses regroupent quatre domaines d'activités ^{dominantes} qui sont la perte d'autonomie et le handicap, les établissements hospitaliers, le domaine social ou caritatif, l'enseignement et la recherche.

74% des ressources, soit 82 milliards d'euros leur sont consacrés.

Pour en détailler le budget, l'hébergement social, médico-social, l'action sociale, humanitaire et caritative fonctionnent avec 51 milliards d'euros soit 46 % du budget total de l'ensemble des associations employeuses. Ce financement est basé sur les recettes publiques et privées dont 25 % de subventions. Aussi, la présence de bénévoles est moindre dans l'hébergement social et médico-social.

Dans le secteur de la santé, les associations employeuses sont peu nombreuses mais avec de grands établissements (129 000 salariés en équivalent temps plein) et un budget qui atteint les 13 milliards d'euros en grande partie

financé par les recettes d'activité y compris la CPAM). Ce secteur compte moins de bénévoles.

La recherche, l'enseignement et la formation représente 0,8 million d'euros du budget associatif employeur et 173 000 salariés en équivalent temps plein.

également Enfin, deux secteurs composent ces associations employeuses : le sport avec 44 000 associations et de nombreux bénévoles. Leurs ressources sont privées, proviennent des cotisations et des subventions publiques. Puis le domaine de la gestion des services économiques et du développement local avec 140 000 associations dont beaucoup d'entreprises comme adhérents. Ce domaine conte 6,4 milliards d'euros dont 55 % de recettes privées et 80 % de subventions. Il existe aussi des associations non employeuses. Le sport est l'un des

domaine qui les composent avec 24 % d'associations et 4 millions de bénévoles. Les loisirs, divertissements et la vie sociale composent 21 % de ces associations avec 4 millions d'euros du budget et enfin les associations de défenses de causes, de droits et d'intérêt sont présentes à hauteur de 10%, soit 3 millions d'euros du budget.

Pour terminer, les présidents d'associations sont en majorité des hommes ayant un emploi et âgés de plus de 56 ans.

Ces associations sont au cœur du développement des territoires.

B - Les associations : moteur du développement économique

L'économie sociale et solidaire représente 17,7 % de l'emploi privé en 2015 dans les territoires ruraux. Le champ associatif en constitue le principal moteur avec 84 % de la croissance de l'emploi entre 2008 et 2015. Ces territoires revêtent une innovation économique importante pour les acteurs associatifs des domaines du commerce, du tourisme et du soutien aux entreprises. Par exemple, quand les commerces ruraux disparaissent, des ouvertures de cafés épicieries associatifs proposant de multiples activités, de garages solidaires... pallient à ces fermetures.

NUMÉRO DE CANDIDAT	ÉPREUVE DE	INTERCALAIRE N°
	Note de synthèse	1/1

sont ceux qui ont été le moins impactés par les créations d'associations. D'autres subissent les conséquences de la loi de 1901 ou encore le droit local avec un nombre important de personnes pour déposer des statuts au tribunal d'instance.

Le monde associatif a su faire face à la crise sanitaire.

B - Adaptation des associations face à la crise

Selon une enquête de Recherches et solidarité's, du mouvement associatif et du réseau national des maisons des associations datée du 2 avril 2020, plus de 40% des associations actives dans les champs social et humanitaire maintiennent une activité pendant la crise, dont 22% maintiennent une petite activité, contre 10% des associations sportives.

Pour se faire, 13% des associations ont recours au télétravail, 68% au chômage partiel et 54% mettent en place le télétravail. Elles ont permis de relayer les messages officiels, de rendre service aux adhérents, de proposer des activités de substitution à distance et surtout de prendre des nouvelles. Malgré cette adaptation, les grosses associations semblaient inquiètes quant au budget qui leur serait alloué, surtout les associations du secteur social et environnemental. Des mesures gouvernementales sont mises en place, comme c'est le cas pour les entreprises afin de leur apporter un soutien financier et humain.

Le mouvement associatif précise qu'en dépit du coup d'arrêt à leurs activités économiques, les associations continuent d'agir pour la cohésion sociale. Leur rôle pendant la crise sanitaire a été de pallier le risque d'isolement des individus en gardant le contact. Les collectivités prennent également de plus en plus conscience du rôle économique au sein des territoires. Il reste cependant des marges de progrès pour reconnaître pleinement le rôle des associations dans l'animation

NUMÉRO DE CANDIDAT	ÉPREUVE DE	INTERCALAIRE N°
	NOTE de synthèse	1/1

des territoires.